

ASSEMBLÉE NATIONALE2 septembre 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENTS

N° 93812 à 93833

présentés par
M. Daniel Paul
et 21 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains

ARTICLE 6

Supprimer l'alinéa 13 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet de loi relatif au secteur de l'énergie est, entre autres tares, synonyme de désintégration de GDF, d'opposition frontale et destructrice avec EDF, d'ouverture à la concurrence de la filière nucléaire française et d'abandon de la maîtrise des prix du gaz et de l'électricité appelés à être fixés, plus qu'aujourd'hui encore, en fonction des seules exigences de rendement des actionnaires.

Du premier au dernier article, du premier au dernier alinéa, de la première à la dernière phrase, ce texte bafoue ouvertement l'intérêt général.

Dénoncer cette réalité passe, notamment, par le dépôt systématique d'amendements de suppression.

Ces amendements identiques ont été déposés par 22 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains :

Adt n° 93812 de M. Daniel Paul
Adt n° 93813 de M. Asensi
Adt n° 93814 de M. Biessy
Adt n° 93815 de M. Bocquet
Adt n° 93816 de M. Braouezec
Adt n° 93817 de M. Brard
Adt n° 93818 de M. Brunhes
Adt n° 93819 de Mme Buffet
Adt n° 93820 de M. Chassaing
Adt n° 93821 de M. Desallangre
Adt n° 93822 de M. Dutoit
Adt n° 93823 de Mme Fraysse
Adt n° 93824 de M. Gérin
Adt n° 93825 de M. Goldberg
Adt n° 93826 de M. Gremetz
Adt n° 93827 de M. Hage
Adt n° 93828 de Mme Jacquaint
Adt n° 93829 de Mme Jambu
Adt n° 93830 de M. Lefort
Adt n° 93831 de M. Liberti
Adt n° 93832 de M. Sandrier
Adt n° 93833 de M. Vaxès